

Lignes	<p style="text-align: center;">Document 1 : Exercice</p> <p style="text-align: center;">Le voyage de Sainte-Larme, 16 novembre 1596 (Archives Départementales de l'Yonne, 3 E 83/119, maître Laurent).</p> <p style="text-align: center;">Transcription justalinéaire</p>	
1	En sa personne	
2	Sens,	
3	et promet	
4	tailleur d'habitz	
5	& parfaire	
6	et de présent	
7	Frangey;	
8	veu	
9	partir de	
10	voyage	
11	basse messe	
12	Sainte	
13	& oblations	
14	nom	
15	est	
16	moyen	
17	ledit	
18	par ledit Tissier	
19	quicte	
20	Dieu	
21	rapporter	
22	presbtre	
23	qu'il aura	
24	la somme	
25	cinq solz	

26	& vacations
27	sur laquelle somme
28	audit
29	sera tenu
30	retour
31	remboursements
32	qui
33	ledit
34	accordé,
35	empesché
36	survient
37	sorte
38	ne peust faire
39	cas demeurera
40	promesse
41	Morice
42	aucune chose,
43	Tissier pour
44	avoir faictz
45	prize
46	car ainsy, etc., sicomme, etc., promettant & obligeant corps & biens, renonceant, etc.
47	faict audit Sens en l'estude dudit Juré avant midy
48	le lundy seiziesme novembre mil V C
49	quatre vingtz & douze, présens, Gilles
50	Thibault, brodeur, & Jacques Chevallier, marchant
51	audit Sens, [requis], et lesdits Tissier & Chevallier a d[éclaré] ne scavoir
52	signer.

Signature s :	François Morreyce ; Thibault ; L. Laurent, notaire royal.
53	Ce joud'huy mercredy
54	IIII XX & douze
55	dénommé de l'an,
56	dudit Morice
57	resteroit
58	toumois que
59	de Vendosme
60	du XXI ^e novembre
61	l'abbaye
62	présent,
63	Tissier
64	sicomme, etc., obligant, etc., renonceant, etc., fait audit Sens en l'estude dudit juré avant midy, présens
65	Loys Thibault, brodeur & Claude Prot, savatier demeurant
66	à Sens, [requis], lesdits Tissier & Prot ont déclaré ne scavoir signer
Signature s :	L. Thibault ; Laurent ; François Mouri[ce].